



Pignan, le 13 mai 2020

Lettre d'information à l'ensemble des Pignonais

La Commune de Pignan a participé au groupement de commande de masques en tissu grand public organisé par la Métropole de Montpellier. La livraison nous est annoncée à partir du 18 mai. Deux masques par habitant seront délivrés.

Nous vous demandons de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous et le scotcher sur votre boîte aux lettres dès le lundi 18 mai. Afin de limiter les déplacements et d'assurer une couverture complète de la population, la distribution se fera par livraison directe dans vos boîtes aux lettres à partir du 19 mai (comptant sur le respect de la date de livraison indiquée par la Métropole).

A ce jour, la commune dispose de masques en tissus fabriqués par les bénévoles mais en quantité limitée. Ces masques sont réservés aux personnes vulnérables (personnes de plus de 65 ans, personnes ayant une maladie chronique), et aux personnes en situation économique précaire. Les personnes concernées peuvent s'adresser au CCAS (04 67 47 47 37) de 9h à 12h.

LE PORT DU MASQUE ET SON USAGE RESTENT DE LA SEULE RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR ET NE SAURAIT ENGAGER LA RESPONSABILITE DE LA MAIRIE DE PIGNAN (une notice d'utilisation est jointe au verso de cette lettre d'information).

Au nom de la municipalité, nous vous demandons de poursuivre vos efforts et les nombreuses actions de solidarité qui renforcent d'avantage nos liens. Nous savons pouvoir compter sur votre civisme et nous vous en remercions.

Michelle Cassar

Maire de Pignan

COUPON REPONSE A SCOTCHER SUR VOTRE BOITE AUX LETTRES LUNDI 18 MAI

Le coupon sera récupéré lors de la distribution

Afin de pouvoir déposer la dotation de masques correspondant à la composition de votre foyer, merci de compléter les informations suivantes :

Nom :

Adresse :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants (+ de 10 ans) :

La collecte individuelle de vos données personnelles, ayant pour seul but une juste attribution des masques, restera confidentielle. Ces données ne seront pas conservées à l'issue de la distribution des masques.



NOTICE D'UTILISATION DU MASQUE BARRIERE QUI VOUS SERA DISTRIBUE

Il s'agit d'un masque alternatif en tissu réutilisable. Il ne vous exonère pas d'appliquer les gestes barrières (lavage des mains et distanciation sociale).

Son utilisation par vous-même ou un de vos proches est entièrement sous votre responsabilité.

⇒ Pour plus d'info sur les notices : www.pignan.fr

MISE EN PLACE DU MASQUE :

- Se laver les mains au préalable avant de le mettre
- Placer le masque sur le visage et l'accrocher autour des oreilles en le tenant par les bords extérieurs
- Le positionner afin qu'il recouvre le menton et le nez

RETRAIT DU MASQUE :

- Le saisir toujours par les bords extérieurs et le plier
- Le mettre dans un sac ou une corbeille séparée du reste de votre linge
- Se laver les mains après l'avoir retiré